

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institut has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

PEINTURE DE FRANCIA

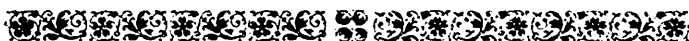
as
po
ph
res
s'é
sai
(R



Revue du Tiers-Ordre

et de la

Terre-Sainte



Direction des Fraternités du Tiers-Ordre

de Saint-François d'Assise



II^e Article

De la Fraternité



L'ASSOCIATION est dans la nature des choses. C'est comme un foyer alimenté par plusieurs matières combustibles : séparées, elles brûlent à peine ; réunies, elles s'embrasent et jettent des flammes vives et puissantes. *Vis unita fortior.* Voilà pourquoi, même au sein des grandes associations, se forment d'autres associations secondaires qui pour-uivent chacune leur but et cela avec une énergie d'autant plus puissante, quelquefois, que l'association est souvent plus restreinte. On agit ensemble, on se voit, on se compte, on s'édifie, on s'encourage au bien. C'est le but qu'a voulu atteindre saint François, lorsqu'il a prescrit les assemblées mensuelles. (Règle, chap. XIII ; Const. *Misericors*, chap. II, § II.) »

Ainsi parle le R. P. Jules dans son *Manuel sur la Direction des Fraternités*. En lisant les Rapports présentés au Congrès du Tiers-Ordre tenu à Toulouse, du 16 au 20 août dernier, nous en remarquons un d'un curé de campagne adressé spécialement aux prêtres, dans une Réunion sacerdotale du Congrès. Nous allons y prendre un large extrait qui se rapporte précisément à notre sujet. Nos lecteurs pourront ainsi goûter une miette de la splendide table à laquelle leurs frères et sœurs de France ont eu le plaisir et l'avantage de s'asseoir, durant les quatre jours du Congrès.

Qu'est-ce que le Tiers-Ordre ?

Sans remonter à son origine, disons bien haut que le troisième Ordre est une planche de salut que notre Séraphique Père présente à tous les chrétiens vivant dans le monde. Pourquoi ? Parce que son esprit, qui est l'esprit de l'Évangile et de l'Église, est le remède efficace pour combattre cet esprit mauvais que les ennemis de la foi catholique veulent faire passer pour un esprit social et même religieux. Notre société moderne ne veut plus de pénitence. Elle ne parle que de jouissances, de luxe, d'argent : elle perd de plus en plus l'esprit chrétien, l'esprit catholique, le respect du Saint-Siège, de l'autorité ecclésiastique ; elle croit chaque jour en orgueil, en égoïsme. Saint François nous présente dans son Tiers-Ordre le contre-poids de toutes ces tendances déplorables : une vie chrétienne, pénitente et sérieusement pénitente, le détachement des bagatelles et des vanités mondaines, et principalement de l'argent : la simplicité au milieu des recherches de ce siècle, l'humilité, l'obéissance, le dévouement pratique au Souverain Pontife et le respect de toute autorité légitime, l'amour chrétien des pauvres, en un mot, l'amour de Jésus-Christ. Ainsi était apprécié le Tiers-Ordre par Mgr de Ségur, de sainte mémoire. Pouvons nous l'apprécier autrement nous-mêmes, surtout après que plusieurs papes, et notamment Léon XIII, heureusement régnant, l'ont recommandé à tous les catholiques et d'une manière si pressante ?

Ayons donc en grande estime l'ordre de la Pénitence, demeurons bien pénétrés de son esprit, nous nous sanctifierons sûrement, et ainsi se réalisera en chacun de nous cette parole de saint François : « Je veux vous conduire tous au ciel. »

Qu'est-ce que la Fraternité ?

Un ouvrier si laborieux, si habile soit-il, rendra moins de travail dans le même nombre d'heures que deux, trois et dix compagnons de labeur également habiles et non moins assidus à la besogne.

Un tertiaire, s'il est isolé, pourra bien s'occuper utilement de l'œuvre de sa propre sanctification, il pourra même faire ce que nous appelons œuvre sociale ; mais n'est-il pas à craindre que, par le seul fait de l'isolement dans lequel il vit, il ne se décourage ? Les conseils lui manquent, il n'est pas entraîné par l'exemple de ses frères ou sœurs, et le jour viendra où il s'acquittera mollement des obligations que lui impose sa qualité de Tertiaire. Au contraire, si ce Tertiaire appartient à une fraternité, si cette fraternité d'ailleurs fonctionne bien, si tous ses membres sont animés d'un zèle ardent pour le bien, comme ce pauvre Tertiaire, qui commençait à languir, se trouvera subitement changé ! Comme, dès le premier jour, il respirera un air vivifiant ! Jadis lâche, presque indifférent pour la cause de Dieu, il se sent aujourd'hui fort et généreux pour combattre le mal.

Les méchants savent bien s'unir pour faire la guerre à Dieu. Pourquoi donc, nous catholiques, resterions-nous en arrière pour agir dans le sens opposé ? Ne trouvons-nous pas dans le Tiers-Ordre tous les éléments de salut personnel et de conservation sociale ? Soyons de bons, de parfaits Tertiaires, et le salut nous est assuré. Soyons aussi des Tertiaires actifs, et nous ramènerons dans la bonne voie nos frères égarés. Or, cette union des forces catholiques, nous la ferons en créant, en multipliant les Fraternités.

Mais comment faire le premier recrutement ? La chose n'est pas si difficile que plusieurs semblent le croire. D'abord que le prêtre ait le désir sincère de posséder une Fraternité dans sa paroisse, qu'il prie Notre-Seigneur de lui accorder cette grâce et il l'obtiendra. Des mois, des années peut-être s'écouleront avant que ses vœux soient exaucés, mais sûrement la prière ne restera pas sans effet.

Il va sans dire qu'il faut procéder avec lenteur et sagesse aux choix des premiers Tertiaires, si l'on veut éviter pour plus tard de pénibles déboires.

Dans toutes les paroisses, sans en excepter une seule, il y a ce qu'on appelle communément un noyau de quelques personnes qui se distinguent des autres par une conduite édifiante, par la fréquentation plus qu'ordinaire des sacrements. Si le prêtre ne juge pas opportun d'aborder carrément devant ces personnes la question du Tiers-Ordre, qu'il se résigne à attendre la première occasion favorable qui se présentera, par exemple, une retraite, une mission ; et si la paroisse a la bonne fortune de posséder pendant quelques jours un religieux franciscain, le procès sera vite gagné. Nous parlons en connaissance de cause.

En 1890, la paroisse que nous occupons, depuis bientôt trente ans, n'avait peut-être jamais songé aux missionnaires de saint François, et sûrement elle ignorait l'existence du Tiers-Ordre. Le curé, souffrant de la tiédeur dans laquelle vivait la majorité de son petit troupeau, appelait de tous ses vœux le jour où il verrait la face des choses changer. L'heure si ardemment désirée sonna.

Deux Pères du premier Ordre évangélisèrent la paroisse pendant trois semaines, et le matin même de la clôture des exercices, près de cinquante novices prirent la livrée de saint François. C'était plus que nous avions osé espérer.

Depuis cette époque, le nombre des Tertiaires s'est accru, et, à l'heure présente, la Fraternité compte près de quatre-vingts membres, sur une population de quatre cent quarante habitants environ.

Hâtons-nous de dire que les défections ont été fort peu nombreuses. De là, cette conclusion : les premiers choix avaient été faits avec discernement. Quand les missionnaires et le prêtre agissent de concert, l'erreur n'est guère possible. Nous avons trouvé plusieurs personnes disposées d'ailleurs à entrer dans le Tiers-Ordre, mais n'osant s'enrôler sous le drapeau de saint François, parce que, disaient elles, les obligations du Tertiaire sont trop multiples et partant onéreuses. Quelques explications ont suffi pour dissiper les doutes de ces âmes timorées et aujourd'hui nous les savons tout heureuses d'avoir suivi nos conseils. D'où il suit qu'il revient au prêtre le droit et l'obligation de faire connaître le Tiers-Ordre sans diminuer, sans exagérer l'importance des devoirs que le Tertiaire doit remplir. Nous avons le regret de constater qu'il y a encore beaucoup d'ignorance, de nombreux préjugés contre le Tiers-Ordre. Pour ces causes, il

n'est pas toujours facile de vaincre des difficultés que l'on soupçonnait à peine. Cependant le prêtre qui sait être patient arrive toujours à ses fins. Ne nous est-il pas permis d'espérer que, dans un avenir prochain, les plus petites paroisses seront fières d'appartenir à la famille de François d'Assise ?

Mais, si le prêtre, directeur d'une Fraternité, ne veut voir tomber l'œuvre péniblement fondée, qu'il se garde bien de toute négligence. D'abord, que le discrétore sagement choisisse régulièrement ses réunions mensuelles ; que toutes les questions qu'il doit traiter et résoudre, ne soient jamais négligées. Que chaque membre parle librement et fasse connaître sans crainte sa manière de voir. Le discrétore n'existe pas purement pour la forme, mais bien pour le parfait fonctionnement de la Fraternité. Que les assemblées générales soient également tenues d'une manière très régulière ; que le directeur constate la présence ou l'absence de chacun des membres de la Fraternité. Une Fraternité qui n'existerait que sur les registres ne serait pas même un embryon.

Il ne faut pas, non plus, que dans ces assemblées générales, le directeur s'applique à prononcer de magnifiques discours, mais plutôt des instructions simples et toujours appropriées aux besoins et aux aspirations des Tertiaires.

Notre Séraphique P. saint François nous a tracé cette règle, faisons-nous un devoir rigoureux de la suivre, surtout lorsque nos Tertiaires sont d'un esprit peu cultivé et complètement étrangers aux finesses de l'éloquence.

— N'y a-t-il plus rien à faire, si l'on veut obtenir tout ce que l'on est en droit d'attendre d'une fraternité ?

Non, il est très avantageux, disons mieux : il est très important de sectionner la paroisse en plusieurs quartiers, de placer à la tête de chaque section une personne intelligente et capable d'exercer une certaine influence, non seulement dans sa famille propre, mais encore dans les différentes familles qui l'environnent. Cette zélatrice veillera avec le plus grand soin à ce qu'il se fasse chez elle et autour d'elle la plus grande somme de bien possible, au point de vue moral, religieux et temporel, comme aussi, elle fera, sans jamais se lasser, des efforts généreux pour empêcher le mal. Le vrai Tertiaire ne doit jamais oublier que, dans la mesure du possible, il est appelé à faire la régénération sociale.

Les zélatrices doivent-elles agir en dehors de la direction du prêtre? Nullement, car, alors, ce serait la confusion, et le bien ne se ferait pas. Nous admettons qu'une zélatrice assume, dans l'accomplissement de ses fonctions, une responsabilité personnelle, mais il est de toute évidence qu'une direction unique est nécessaire; et cette direction appartient au prêtre.

Nous voudrions bien avoir des zélateurs et les charger de faire auprès des hommes ce que les zélatrices font pour les femmes. Hélas! Nous ne sommes pas encore près de parachever l'œuvre commencée. Dieu nous accordera-t-il ce bonheur? C'est son secret, mais, quoi que la Providence nous destine, soyons toujours sur la brèche, et puisque le Pape ne craint pas d'affirmer que le monde chrétien sera sauvé par le Tiers-Ordre, travaillons à le faire connaître, à le faire aimer; agissons de notre mieux et tous ensemble pour dissiper les préjugés funestes qui règnent encore dans la société en ce qui concerne la pratique religieuse.

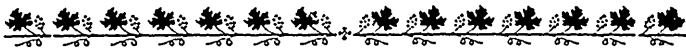
Nous, prêtres catholiques et enfants de saint François, à l'exemple de saint Paul, dépensons notre vie tout entière au salut de nos frères. Si le succès ne couronne pas nos efforts, nous n'aurons pas à nous plaindre, car Dieu récompense toujours les hommes de bonne volonté.

Nous émettons le vœu que l'on travaille énergiquement à établir le Tiers-Ordre dans chaque paroisse. Que les curés saisissent toutes les occasions propices pour le faire connaître à leurs ouailles.

Ici s'arrête la citation du Rapport de Monsieur le Curé de Polastron. Nous l'avons faite longue, bien qu'elle sorte, à la fin, de l'objet direct de cet article qui est de montrer les avantages de la *Fraternité*. Les Directeurs nous le pardonneront en constatant le caractère, si pratique pour eux, de tout ce rapport.

(A suivre)





VIE ABRÉGÉE

DU

T. Rvd Père Arsène-Marie de Servières

Provincial des Frères-Mineurs

CHAPITRE QUATRIÈME

Fr. Arsène au Scolasticat en Espagne et en Angleterre.

PRESQU'AU lendemain du jour où furent expulsés les religieux du couvent de Pau, le R. P. Jean-Marie fut appelé en Espagne pour prêcher une retraite aux Sœurs de l'Ange Gardien, de Séville ; il devait aussi se mettre à la recherche d'un abri pour ses frères expulsés. Après plusieurs mois de démarches et de sollicitations, il obtint un décret royal accordant aux Franciscains de France deux anciens couvents de l'Ordre. On choisit celui de Loreto.

Un refuge était donc enfin trouvé, et les religieux retirés à Idron devaient s'y rendre dans le courant du mois de juin.

Le départ eut lieu le 21 juin 1881, et le 23, en pauvres exilés, ils arrivèrent à Madrid où ils furent reçus, non sans peine, chez les Frères des Ecoles Pies : le saint évêque de Cuenca, Tertiaire franciscain, devenu plus tard le premier évêque de Madrid où il mourut assassiné, se trouvant alors dans la maison des Frères, intervint en faveur des pauvres voyageurs.

Le 24 au soir, ils se dirigèrent vers Séville où ils furent rendus le lendemain matin : là ils eurent la bonne fortune d'être gracieusement hébergés au grand Séminaire dont le directeur spirituel était un vénérable vieillard, ancien Provincial des Franciscains d'Andalousie : il pleurait de joie à l'arrivée de ses Frères de France.

Le samedi soir, 25 juin, les jeunes scolastiques, et le P. Arsène avec eux, arrivaient à Notre-Dame de Loreto. Après neuf mois d'une vie bouleversée, ils retrouvaient enfin le calme de la cellule, la Communauté avec tous ses charmes, et cela dans un couvent encore tout embaumé des plus saintes traditions franciscaines.

Le 2 juillet suivant, toute la contrée était en liesse ; les habitants des cinq petites villes voisines accouraient par milliers . . . Non, les témoins de cette fête ne pourront, de leur vie, oublier les élans, l'enthousiasme de cette foule immense de personnes ayant envahi le couvent, baisant l'habit et les mains des religieux ! Le soir, Mgr Spinola, délégué par le Cardinal Archevêque de Séville, prononçait la clôture du couvent.

Il faudrait lire ici les touchantes lettres que le P. Arsène envoya alors à sa famille ; elles sont vraiment d'un saint ; il écrivait à cette époque : « Priez, non pas pour que je fasse des miracles, mais pour que je devienne un saint. »

Le changement de climat, de nourriture, les nouvelles habitations non encore complètement restaurées, des émotions diverses avaient éprouvé les santés. Nommé infirmier et garde-malades, Fr. Arsène soigna ses frères avec une charité admirable.

Le couvent de Loreto, malgré les réparations les plus urgentes opérées à la hâte, tombait en ruines en maints endroits. Un des étudiants passa une fois à travers le plancher et tomba d'une hauteur de 5 mètres, dans la cave.

N'importe, ce couvent avait été habité par toute une génération de saints et les expulsés de France étaient heureux d'y demeurer. On y conserve encore la cellule — maintenant transformée en oratoire du grand apôtre et thaumaturge de l'Amérique, saint François Solano. On peut dire qu'au souvenir de ce grand saint, dans le cloître témoin de ses vertus, le Fr. Arsène se sentit de plus en plus appelé à s'engager dans la véritable voie de la perfection. Il devint encore plus intérieur et plus mortifié, prenant souvent la discipline avec une chaîne de fer. Son directeur disait plus tard qu'il devait modérer son inclination pour la pénitence, afin de l'empêcher de ruiner sa santé. Ses cordisciples l'ont vu maintes fois sortir de l'oraison avec la figure comme rayonnante d'une joie et d'un contentement surnaturels.

Un jour de vacances ayant été accordé aux scolastiques dans une certaine circonstance, le Père Directeur demanda à chaque étudiant ce qu'il allait faire pendant ce temps. Fr. Arsène répondit simplement : « Mon père, j'ai l'intention de faire deux heures d'oraison. » Il trouvait là, en effet, la paix et le repos, la lumière et la force. Il aimait beaucoup à aller prier dans la cellule de saint François Solano, mais plus encore aux pieds de Notre-

Dame de Loreto pour y répandre avec ses larmes, l'effusion de son amour pour Marie, sa mère bien-aimée.

Le temps passe vite au service du bon Dieu ; la solitude de Loreto abritait depuis deux ans déjà les vertus du P. Arsène ; l'étude de la théologie commença pour lui.

Cependant les santés laissaient toujours beaucoup à désirer. Le R. P. Jean-Marie de Quillan, gardien du couvent, était mort : le R. P. Antonin, directeur des étudiants, était tombé sérieusement malade et plusieurs scolastiques étaient épuisés. Le P. Arsène avait failli lui-même être victime d'un accident mortel.

Par ailleurs, déjà plusieurs sujets du pays étaient entrés au noviciat et l'on entrevoyait la possibilité de laisser le couvent aux seuls religieux de nationalité espagnole, pour y former tous les éléments d'une province : la Communauté comptait alors trente-deux membres.

Il fut donc décidé que les étudiants en théologie rejoindraient ceux qui se trouvaient à Clevedon, en Angleterre.

II

Le 4 Avril 1883, les étudiants faisaient leurs adieux à Notre-Dame de Loreto par le chant de *Ave Maris Stella* ; les yeux pleins de larmes, car bien des souvenirs les rattachaient à ce sanctuaire béni, ils prenaient congé de leurs Frères et s'embarquaient à Huelva, à bord du Lindsay qui, en sept jours, les transportait en Angleterre.

Le 14 Avril, ils étaient à Clevedon. Des affaires de famille obligèrent le Fr. Arsène à suivre la voie de terre et à se rendre à Servières. Il ne s'arrêta dans sa famille que le temps nécessaire pour régler ses affaires, puis il se rendit en Angleterre, en passant par Paris. Dans le courant du mois d'avril, Fr. Arsène avait rejoint ses Frères à Clevedon ; c'est là qu'il acheva, tout en poursuivant ses études avec ardeur, de se préparer à la prêtrise et de se former à la véritable vie du Frère Mineur en marche vers la perfection.

Clevedon est une charmante petite ville située sur les bords de la mer, dans le Somerset. Là, en 1883, se trouvèrent réunis tous les étudiants de la Province française de Saint-Louis : la communauté était nombreuse et fervente. Fr. Arsène resta toujours entre tous le modèle le plus accompli du religieux franciscain. Tout en étudiant la théologie, il se mit aussi à

apprendre, avec cette énergie qui fut la caractéristique de toute sa vie, la langue anglaise : déjà il s'était appliqué avec succès à la connaissance de la langue espagnole : il pria beaucoup pour la conversion des hérétiques de l'Angleterre.

Il faut mentionner ici un acte important qui marqua cette année de la vie religieuse du Fr. Arsène, sa profession solennelle dans l'Ordre, c'est-à-dire le don complet et irrévocable de lui-même à Notre-Seigneur et à saint François.

Il s'y prépara dans le silence et le recueillement, avec ferveur et générosité, bien résolu à travailler plus que jamais à devenir un saint. « Je voudrais, écrivait-il alors, faire au bon Dieu le sacrifice absolu de tout moi-même, lui donner sans réserve et sans retour mon cœur et mon esprit avec toutes ses puissances, mon corps et ma vie entière. Je voudrais obtenir une générosité qui ne reculât devant aucun sacrifice, qui me rendit capable de m'immoler à chaque instant, une charité qui me fit brûler sans cesse d'amour pour mon Dieu et qui me fit oublier tout ce qui n'est pas pour son intérêt et pour sa plus grande gloire. »

Ainsi disposé, ce fut le 8 septembre 1883, fête de la Nativité de la B. V. M. que le Fr. Arsène fit sa profession solennelle et qu'il ajouta à son nom le nom de Marie. Désormais il s'appellera Fr. Arsène-Marie.

Cependant ses études théologiques touchaient à leur fin et le moment arrivait pour le Fr. Arsène-Marie de monter au saint autel dont il avait gravi déjà les premiers degrés.

Nous verrons, dans un prochain article, comment et dans quelles circonstances il reçut la grande grâce du sacerdoce.

(*A suivre*)

FR. GASTON, O. F. M.



Le Congrès du Tiers-Ordre
à Toulouse

Le Congrès du Tiers Ordre, que nous avons annoncé dans nos précédents numéros, s'est tenu à Toulouse du 17 au 20 août. Les compte-rendus, imprimés à la hâte, qui nous sont arrivés et les résumés, nécessairement froids et pâles, des rapports présentés et des discours prononcés, nous donnent une grande idée de ce Congrès et nous font juger qu'il a pleinement réussi. Le programme intéressant, complet et suggestif qui avait été promulgué a été réalisé à la lettre. Oui « le présent Congrès a capté les lumières qu'ont fait jaillir les précédents Congrès et les a appliquées à l'ordre pratique. » Tout y est directement pratique, pas de digressions inutiles dans des domaines étrangers, pas de considérations purement théoriques : tout ce qui a été dit, tout ce qui a été fait peut servir aux Directeurs, aussi bien qu'aux Tertiaires, des Fraternités. Cette réunion plénière de 1899 a visiblement bénéficié de l'expérience acquise dans la tenue des assemblées du même genre qui l'ont précédée.

Ce qui se dégage en premier lieu de la lecture des Actes du Congrès, c'est le travail fait depuis plusieurs années, travail qu'on n'aurait pas cru, de prime abord, les Tertiaires et les Fraternités capables de réaliser. Rien de plus encourageant que les efforts accomplis pour le recrutement des Tertiaires, rien de plus édifiant que le compte-rendu de leur ferveur personnelle, rien de plus consolant et je dirai de plus étonnant que les œuvres fondées et entretenues par les Fraternités, pour le soulagement des misères sociales. Jamais on ne l'aurait cru : il n'est œuvre de charité, de justice, d'instruction, d'édification, qu'on n'ait entreprise avec succès.

Ici, c'est une œuvre pour le placement des servantes, là, la création de cercles d'études, ailleurs, la touchante œuvre des layettes : puis encore des maisons du Tiers-Ordre, pour la diffusion de la bonne Presse, la création de caisses rurales, des sociétés de secours mutuels, partout les Fraternités rivalisent de zèle et font des œuvres de charité remarquables. Le Tiers-Ordre

devient social, et certes les Congrès peuvent revendiquer dans ce mouvement la large part.

D'ailleurs le Congrès lui-même n'est-il pas une œuvre bien consolante ? Des Frères, des Sœurs représentant chacun une Fraternité ou un groupe de Fraternités, une foule de religieux du I^{er} Ordre, un grand nombre de prêtres, viennent de tous les points du pays et des pays voisins pour s'éclairer et s'édifier mutuellement. Les lumières sont mises en commun, les efforts sont encouragés et bénéficient de l'union des esprits et des cœurs. Les relations s'établissent naturellement entre les Fraternités et créent la meilleure fédération que l'on puisse désirer.

Mais passons au compte-rendu sommaire de ces fraternelles réunions. Nous distinguons dans le Congrès différentes sortes d'assemblées, toutes plus intéressantes les unes que les autres. Il y a les séances générales et les spéciales, soit pour les délégués des Frères, soit pour les Sœurs, soit pour les Prêtres. Le matin et le soir ramènent des cérémonies qui groupent tantôt dans une église, tantôt dans une autre, la foule des congressistes.

Disons un mot des séances générales. Elles sont sous la présidence d'honneur de Son Éminence le Cardinal Mathieu, Archevêque de Toulouse et sous la direction effective du R^{sime} P. Louis-Antoine. Une fois déjà, à Reims, le R. Père avait dirigé les travaux du Congrès et nul mieux que lui ne pouvait présider celui de Toulouse. Son esprit élevé, large, son cœur dévoué et bon étaient la meilleure garantie de l'aménité et de l'union qui régneraient dans les Réunions.

Venu de Rome avec des lettres d'approbation du Cardinal Rampolla, au nom du Souverain Pontife, du Ministre Général des Capucins, et de celui des Frères-Mineurs, il ouvrit le Congrès par un discours sur le Pape Tertiaire, qui veut appuyer sur le Tiers-Ordre son système de rénovation sociale.

Pourquoi, de préférence à tous les autres, le Pape a-t-il choisi le Tiers-Ordre franciscain pour sa réforme sociale ? Parce que le Tiers-Ordre franciscain fut institué par saint François lui-même, avant tout, comme un moyen de soustraire les chrétiens à la perversion du siècle et d'assurer leur salut éternel.

Ici le R^{sime} P. Président cite les paroles que lui disait naguère le P. Général des Frères-Mineurs : « Mon Père, le Tiers-Ordre doit, avant tout et par dessus tout, s'occuper à faire

des chrétiens, de vrais chrétiens, des chrétiens sans peur et sans reproche. »

A ce compte là, on trouvera des hommes capables de se dévouer pour le bien de l'Église et de la société, et de répondre ainsi à la parole du Souverain Pontife : « Ma réforme sociale à moi, c'est le Tiers-Ordre. »

Dans sa péroraison, le Rème Père Louis-Antoine fait un touchant appel à l'union et donne pour devise au Congrès : *L'union fait la force.*

A la première Réunion des déléguées des Sœurs, la séance commence par la lecture des rapports. Melle Clarisse Lafond, secrétaire de la Fraternité de Saint-Semin de Toulouse prend ensuite la parole. C'est presque une levée de boucliers faite par les Tertiaires en Fraternité contre les Tertiaires isolées. La lutte a de l'intérêt : aussi les applaudissements nourris viennent donner aux paroles du rapporteur une signification encore plus guerrière. Elle applique aux Tertiaires réunis en Fraternité ces paroles de Dieu à Gédéon : « C'est avec ces trois cents braves, éprouvés par la mortification, que je veux délivrer Israël, les autres peuvent se retirer. » C'est un coup droit porté aux Tertiaires isolées qui, sous de vains prétextes ne veulent pas se réunir aux Fraternités. La conclusion du rapport était toute naturelle, et se renferme dans ce vœu : « Qu'à l'avenir on soit plus sévère pour l'admission des Tertiaires isolées, et, dans les Fraternités, qu'on s'applique à chercher plus la qualité que la quantité. »

Un dernier rapport de Melle Eugénie Breyse de la Fraternité du Puy termine la séance. Ce rapport sur lequel nous reviendrons peut-être plus tard pour l'édification de nos lecteurs, traite de la vie de famille qui doit régner dans une Fraternité et en explique avec justesse et poésie la véritable nature.

A une autre séance spéciale aux Sœurs, un rapport fut lu sur la parfaite Fraternité et sur les fruits qu'elle peut produire. C'est encore un de ces rapports qu'il serait utile de lire en entier. Il se terminait par un vœu demandant la création dans chaque Fraternité d'une maison du Tiers-Ordre. Le but et l'avantage de la maison du Tiers-Ordre, nous pourrions à l'occasion les exposer plus au long à nos Lecteurs.

Dans une deuxième réunion générale du même jour, le R. P

Marie-Bonaventure de Roubaix prend la parole et donne les moyens de recrutement du Tiers-Ordre dans les milieux ouvriers. 1° L'action individuelle du semblable sur son semblable. 2° Les conférences publiques. 3° L'attrait d'une Fraternité bien organisée, tant au point de vue spirituel qu'au point de vue temporel. Vient ensuite le R. P. Joseph d'Aarensan qui montre que le Tiers-Ordre, pour répondre aux vues du Pape qui veut en faire le levier de ses réformes, doit posséder trois caractères :

1° Il réclame une vie totalement chrétienne.

2° Il doit être militant. Quand ceux qui ont l'âme patriotique et catholique verront les Tertiaires agir, ils se joindront à eux.

3° Il doit faire cesser toute souffrance. L'assemblée interrompt souvent l'orateur et l'applaudit à la confusion du cher Père.

Dans une troisième séance générale, le même jour, le R. Père Edouard, commence la lecture de son commentaire sur la Fraternité et ses membres.

Le Pape veut, a-t-il dit en substance, qu'on achève le recrutement du Tiers-Ordre. Il faut tout d'abord tendre à avoir la qualité, bien plus que la quantité. Toutefois, la minorité primitive doit grandir. Tant que le nombre sera restreint, l'organisation tertiaire sera défectueuse et elle ne saurait être définitive.

A qui doit-on s'adresser? *Aux pauvres* ; ils ne doivent point être repoussés, mais encore faut-il qu'ils aient des moyens d'existence connus et honnêtes, car la Fraternité n'est nullement un bureau de bienfaisance permanent : *aux classes dirigeantes*, car les individus qui les composent peuvent exercer autour d'eux une action apostolique. En terminant, l'orateur, de sa mâle parole, nous fait comprendre que la caisse de la Fraternité doit être riche, afin qu'elle puisse être, non pas un appât pour les membres, mais un auxiliaire puissant pour la propagande catholique.

Le R. Père Jérôme, Capucin, abrégant et résumant son rapport vient entretenir l'assemblée d'un nouveau moyen d'augmenter les ressources matérielles de la Fraternité, afin de pouvoir venir en aide aux Tertiaires pauvres.

Le R. P. Marie-Bernard montre que pour attirer vers le Tiers-Ordre la jeunesse, il suffit de lui donner le moyen d'exercer son activité. Il apporte un exemple convaincant à l'appui de sa thèse.

Cette première journée si bien remplie se termine à la basi-

lique de la Daurade, par un splendide sermon du R. P. Charles de Bordeaux engageant les chrétiens à entrer tous dans le Tiers-Ordre de la Pénitence pour sauver l'Église et la patrie.

La bénédiction des bannières apportées par les délégués des Fraternités de tous les points de la France et de l'Europe, clôtura la journée.

(*A suivre*)

Sanctuaires de la Couronne Franciscaine

Cinquième Allégresse de Marie

Le Recouvrement de Jésus dans le Temple



LE TEMPLE DE JÉRUSALEM (*Suite*)

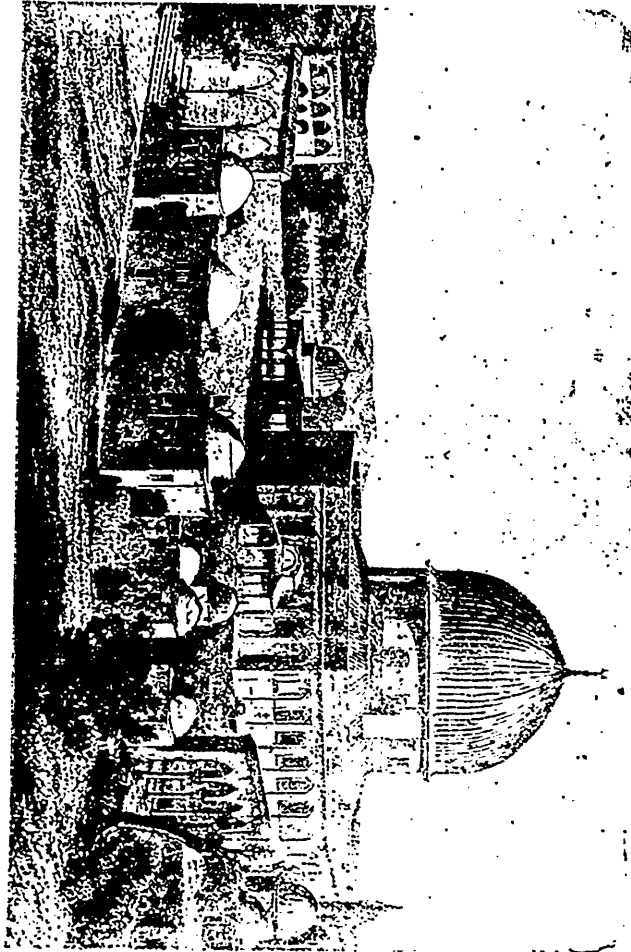
4° **L**A Mosquée d'Omar. — Ce que nous allons en dire est emprunté tour à tour au Guide de la Terre-Sainte du Frère Liévin, et aux splendeurs de la Terre-Sainte de M. Sodar de Vaulx.

Nous terminions notre précédent article par cette réflexion navrante : Dieu permit que l'emplacement du Temple devint pour un temps le réceptacle des immondices de la ville.

Toutefois, dit le Frère Liévin, vers l'an 636, le Seigneur toléra à Jérusalem le Khalife Omar qui fit purifier ce lieu autrefois si vénérable, et y construisit la première Mosquée. A cette époque, Omar cherchait la pierre sur laquelle Jacob avait reposé sa tête, lorsqu'il eut la vision de l'échelle mystérieuse.

Mais au lieu de lui indiquer l'endroit véritable, on lui désigna l'emplacement du Temple lui-même. Omar, sans songer que la vision de Jacob avait eu lieu à Béthel, et non à Jérusalem ordonna d'approprier ce lieu sacré, on le vit lui-même le pre-

LA MOSQUÉE D'OMAR (sur l'emplacement du Temple)



mier emporter des immondices dans le pan de sa robe. L'emplacement du Temple étant mis à découvert, le Khalife y fit bâtir une belle Mosquée, qui, de son nom, s'appela Mosquée

d'Omar. 55 ans plus tard, Ibn-Mérouan la fit démolir pour la rebâtir avec plus de magnificence. Il employa jusqu'à 10,000 ducats pour la couvrir en cuivre doré, pensant par là empêcher les fils du Coran de faire le pèlerinage de La Mecque, dont Ibn-Zobier, son ennemi, était gouverneur. La Mosquée fut encore embellie dans la suite par d'autres Khalifes qui l'ornèrent de beaux marbres, de mosaïques et de grilles en fer couvertes d'or et d'argent. Fortement endommagée, en 1027, par un tremblement de terre, elle fut reconstruite dans la forme que nous lui voyons aujourd'hui. — Au moment des croisades, elle tomba aux mains de Godefroy de Bouillon qui la convertit en église et la fit desservir par les chanoines de Saint-Augustin. — Au départ des Croisés, en 1187, le Temple du Seigneur redevint à nouveau une Mosquée. Il y a vingt-cinq ans, la Sublime Porte a dépensé 2,300,000 francs pour la mettre en l'état actuel. Cette restauration est achevée à l'intérieur, mais à l'extérieur, il reste encore beaucoup à faire.

Le Touriste qui veut la visiter dépose sa chaussure avant de pénétrer dans le *Sakhrak* ou Saint des Saints. C'est là qu'autrefois Dieu manifesta sa gloire, là qu'était l'Arche d'Alliance, là aussi se trouvaient le chandelier à sept branches, la table des pains de proposition et l'autel des Parfums en bois de cèdre revêtu d'or.

Il faut bien le reconnaître, la Mosquée d'Omar est charmante, et c'est à bon droit qu'elle passe pour un chef-d'œuvre accompli de l'art arabe. Elle est formée de trois enceintes octogonales concentriques, dont les plafonds à caissons et la coupole sont soutenus par des piliers massifs et des colonnes monolithes du plus bel effet. Les murs sont revêtus, à la hauteur de trois mètres, de marbres précieux et de faïences aux vives couleurs ; le reste de la décoration se compose de versets du Coran, gravés en lettres d'or, s'étalant en capricieuses arabesques qui courent sur de riches panneaux au milieu de peintures étincelantes, et vont rejoindre la coupole où elles se marient à d'immenses gerbes d'épis, de fleurs et de vignes chargées de raisins. Toute cette ornementation polychrome est noyée dans la lumière pleine d'ombre et de mystère des verrières dont l'effet est vraiment magnifique. Ces vitraux ne ressemblent nullement aux nôtres ; ce n'est pas de la peinture, mais des

fragments de verres multicolores juxtaposés et assortis, réunis et en quelque sorte fondus dans une harmonie de tons que les plus fines verrières de nos basiliques modernes sont loin d'atteindre.

Près de la Mosquée d'Omar, un peu à gauche, également sur l'emplacement de l'ancien Temple, on voit la Mosquée *El-Aksa*.

C'est une basilique romaine qui n'a besoin que de l'autel et du prêtre pour redevenir chrétienne. En effet, elle est l'œuvre de l'empereur Justinien qui voulut qu'un monument perpétuât, dans les âges futurs, l'endroit du Temple où Marie avait été présentée au Seigneur, c'est donc l'ancienne église de la Présentation de la Très-Sainte Vierge.

La Mosquée *El-Aksa* forme une sorte de parallélogramme d'environ 90 mètres de long sur 60 de large. Elle est composée de 7 nefs, et de chaque côté de la nef centrale, qui est la plus large, règne une rangée de 6 grosses colonnes en marbre blanc, peintes de telle sorte qu'on n'en peut reconnaître la matière intrinsèque.

Vers l'extrémité sud de la grande nef, se trouve l'emplacement approximatif de l'habitation de la Très-Sainte Vierge, lors de son séjour dans le Temple.

Sur un autre point de l'esplanade, une autre Mosquée, appelée *Savedna-Arysa*, prétend renfermer le *Berceau de Jésus-Christ*. — Ce berceau est une niche en pierre du pays, sculptée en forme de conque à sa partie supérieure, et couchée horizontalement sous un dais supporté par quatre colonnettes en marbre blanc. La tradition rapporte que Siméon, qui avait son habitation à l'angle sud du parvis du Temple, invita la Sainte Famille à venir passer quelques jours chez lui, et que ce fut à cette occasion que Jésus coucha dans le berceau de pierre qui est, pour les musulmans eux-mêmes, un objet de grande vénération.

Si cette légende n'a pas pour elle toutes les garanties qui environnent les faits évangéliques, elle est cependant restée gravée dans la mémoire du peuple, et elle nous prouve surabondamment quelle action puissante, même humainement parlant, la personne de Jésus a exercée sur le monde.

Pour être complet, il y aurait encore toute une série d'études à faire sur les endroits vénérés qui se trouvent sur l'emplacement du Temple. Il faudrait parler de l'empreinte de la main de l'archange Gabriel, de celle d'un des pieds de Mahomet, des

LE CHEMIN DE LA CROIX

*Guide complet pour l'érection et l'exercice
du Chemin de la Croix.*

Par le T. R. P. Thomas, Frère-Mineur

Aumônier des Clarisses à Montbrison. (Loire) prix : 15 cents

Ce guide est un traité succinct et complet, d'après l'ouvrage du R. P. Pierre Mocchegianna, Frère-Mineur, publié à Quaracchi : *Collectio indulgentiarum*, approuvé par un décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences. Il donne en quelques lignes, mais d'une manière précise et sûre, l'histoire du Chemin de la Croix, les conditions requises pour l'érection du Chemin de la Croix, la manière de le faire, et les conditions pour gagner les nombreuses indulgences dont est enrichi ce pieux et salutaire exercice.

L'ESPRIT DU TIERS-ORDRE FRANCISCAIN

Par le Père Pierre Baptiste, de l'Ordre des Frères-Mineurs

(3^{ème} édition)

Un volume in-12 de 486 pages orné de 7 gravures (*prix : 50 cents*)

En s'adressant à

IMPRIMERIE FRANCISCAINNE MISSIONNAIRE

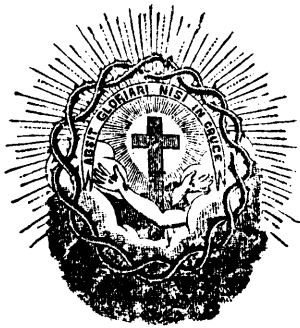
16, rue de Clamart, Vanves près de Paris.

Ce livre arrive en quelques années à la *troisième édition* ; de plus il a été traduit en *diverses langues* et signalé dans toutes les *Revue franciscaines* qui s'occupent du Tiers-Ordre dans tous les pays du monde, où ses membres sont maintenant répandus, grâce surtout aux Encycliques et enseignements de sa Sainteté Léon XIII, Tertiaire lui-même. Ce succès justifie sa valeur réelle, au point de vue du *style* de la *piété*, et de la *doctrine* ; il manifeste le besoin qu'avaient les Tertiaires de lire un livre, instructif et intéressant à la fois, qui leur fit connaître avec les *obligations du Tiers-Ordre*, l'esprit qui doit les animer et qu'on peut résumer dans ces 3 points : *le Tiers-Ordre est le retour à la primitive Église, c'est une extension de la vie religieuse dans le monde, c'est la contre-partie de la franc-maçonnerie.*

Cette troisième édition est notablement augmentée et améliorée ; de plus elle est ornée de 7 gravures.

Ce livre devrait se trouver dans les mains de tous les membres du Tiers-Ordre et de ceux qui désirent en faire partie : le propager c'est une bonne action.

F. N.



OCTOBRE

- D. 1 19me dim. après la Pentecôte. — T. S. Rosaire. — Bse Louise de Savoie, V., 2 O. — S. Rémi, E. C.
- L. 2 SS. Anges Gardiens.
- M. 3 SS. Cosme et Damien. — Translation de Ste Claire. — Vigile. — Jeûne et abstinence de la Règle.
- M. 4 N. S. Père S. François, — *I. P.* — *I. P.* et 256 a. 50 q., *E. F.* — *A. G.* no 26.
- J. 5 B. Jean de Penna, p., 1 O. — SS. Placide et compagnons, MM.
- V. 6 Ste François des Cinq Plaies, V., 2 O. — *I. P.* 256 a, 50 q., *E. F.*
- S. 7 S. Henri, empereur, C. — S. Marc. P. C. et SS. Sergius et compagnons MM.
- D. 8 20me dim. après la Pentecôte. — Maternité de la T. Ste Vierge. — Ste Brigitte, Vve, 3 O. 256 a. 50 q., *E. F.*
- L. 9 S. Denys, E. et compagnons, MM.
- M. 10 S. François de Borgia, C.
- M. 11 Octave de N. S. Père S. François.
- J. 12 S. Séraphin, f. l., cap.
- V. 13 SS. Daniel, Ange, Samuel, Donule, Léon, Hugolin, et Nicolas, MM. 1 O. — *I. P.*, 256 a. 50 q., *E. F.*
- S. 14 S. Calixte, P. M.
- D. 15 21me dim. après la Pentecôte. — Pureté de la T. Ste Vierge. — Ste Thérèse, V.
- L. 16 S. Wenceslas, M.
- M. 17 Ste Hedwige, Vve.

CONDITIONS. — Pour les Ind. plén., conf., com., visite et prières, 3 *Pater*, Ave, Gloria; pour les Ind. part., prières seulement et visite.

Les Indulgences marquées dans ce Calendrier peuvent être gagnées par tous les fidèles dans les églises franciscaines.

CALENDRIER SÉRAPHIQUE

« Si vous voulez faire un grand gain, sachez perdre la grande sagesse qui consiste à agir ainsi ! mais elle — La grâce de Dieu et les vertus sont un poison et l'éternité du Ciel ; les vices et les péchés sont un poison et la mort éternelle. Les vices et les péchés sont un poison et les vertus et les bonnes actions sont un antidote. Une grâce attire une autre grâce ; un vice attire un autre vice »



RECOMMANDATIONS

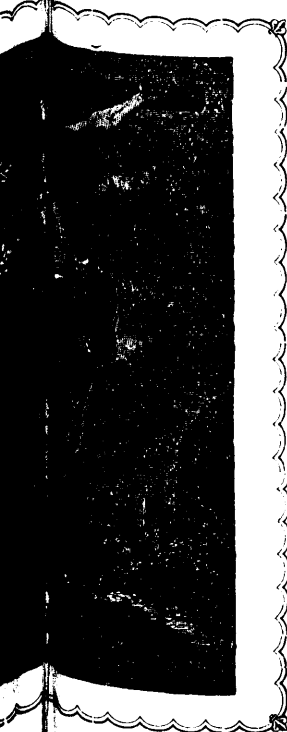
23 Intentions particulières. — 40 Vœux spirituels
25 Pêcheurs. — 16 Ivrognes. — 49 Indulgences. — 61
Demandes de prières. — 117 Malades. — 12 Vœux
— 36 Affaires importantes. — 25 Vœux. — 12 Vœux

Réciter 6 *Pater*, Ave, Glo

ANDRIER AFRIQUE

and gai, sachez perdre. Oh ! combien est
agir ainsi ! mais elle n'est pas donnée à tous.
us sont la voie et l'échelle pour monter au
t un Pison et la voie qui mène à l'enfer.
poison les vertus et les bonnes œuvres, un

âce ; un vice attire un autre vice. »
(FRÈRE EGIDE)



COMPLIMENTS

— 4 places spirituelles et temporelles. —
— 49 places. — 61 Familles. — 2 Conver-
sades. — Demandes d'ouvrage. — 13 Défunts.
25 Visions. — 12 Voyages.

6 P^{te}. Ave. Gloria.



1899

- M. 18 S. Luc, évangéliste.
- J. 19 S. Pierre d'Alcantara q., 1 O. — *I. P.*
256 a. 50 q., *E. F.*
- V. 20 S. Jean de Cantius, C.
- S. 21 Ste Ursule et ses compagnes VV.
MM. — S. Hilarion, abbé.
- D. 22 22me dim. après la Pentecôte. — N.
D. des VII Douleur (du 3me dim.
de septembre). — B. Ladislas de Giel-
now, p., 1 O.
- L. 23 S. Jean de Capistran, p., 1 O. — I.
P. 256 a. 50 q., *E. F.*
- M. 24 S. Edouard, C.
- M. 25 B. François de Caldérola, p., 1 O.
SS. Chrysanthe et Darie, MM.
- J. 26 S. Lin, P. M. — S. Evariste, P. M. —
Office des défunts.
- V. 27 S. Bruno, abbé, C. — Vigile.
- S. 28 SS. Simon et Jude, AA.
- D. 29 23me dim. après la Pentecôte. —
Commemoration des Saints dont les
corps et les reliques reposent dans les
églises des trois Ordres de saint
François. — Bse Paule de Mantoue,
V. 2 O.
- L. 30 B. Théophile de Corte, p., 1 O. —
B. Libérat de Laure, p., 1 O.
- M. 31 Office de S. Félix de Cantalice, f. l.
cap. (du 18 mai). — B. Thomas de
Florence, f. l. 1 O. — Vigile. —
Jeûne et abstinence.

N. B. — Les Tertiaires peuvent gagner ces Indul-
gences en visitant l'église paroissiale, s'il n'y a pas,
dans la ville, d'église franciscaine ou de chapelle du
Tiers-Ordre.

LE T. R. R. PROVINCIAL
DES CLERCS DE SAINT VIATEUR A OUTREMONT

NOUS PRIE DE FAIRE AUX LECTEURS DE LA REVUE

LA COMMUNICATION SUIVANTE :

Enquête sur Pellevoisin.— L'enquête canonique ordonnée à la date du 11 avril dernier, par Sa Grandeur Mgr Servonnet, Archevêque de Bourges, sur les faits de Pellevoisin, est ouverte.

La Commission chargée d'informer, qui veut remplir son mandat avec le soin le plus minutieux et le plus consciencieux, recevra avec reconnaissance toutes dépositions et tous documents pouvant l'aider à formuler ses conclusions, et à préparer ainsi le Jugement motivé, si instamment réclamé de Mgr l'Archevêque sur la *réalité* et le *caractère* de ces faits.

Les demandes de déposition verbale et les documents écrits devront être adressés à M. l'abbé Lelong, vicaire général, président de la commission d'enquête, à l'Archevêché. de Bourges,

(France)

VIE
DU
PERE ARSENE-MARIE
DE SERVIÈRES

PROVINCIAL DES FRÈRES-MINEURS

OU FRANCISCAINS

MORT EN ODEUR DE SAINTETÉ

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE

Par le P. NORBERT, du même Ordre

Ouvrage orné de quatre gravures

Approuvé par le Ministre Général de tout

l'Ordre de saint François

En vente à la maison du Tiers-Ordre,

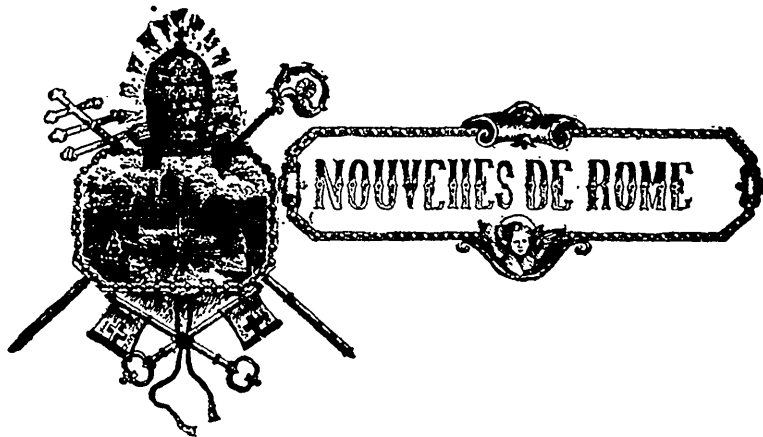
Avenue Seymour, 29, Montréal

« Tous ceux qui vous liront éprouveront, j'en suis sûr, l'émotion profonde que j'ai ressentie moi-même, en parcourant les pages édifiantes où se révèlent les sentiments intimes et l'éminente sainteté de Notre Vénéré Père. »

(Lettre du T. R. P. Provincial.)

deux poils de la barbe du Prophète, de la pierre parlante, du puits des âmes, de la plaque de Jaspe, du simulacre de deux oiseaux : à tous ces endroits, et à bien d'autres encore, l'imagination musulmane a su mêler une foule de fictions qui font sourire. A leur insu, les fils du Coran ont subi l'influence d'un milieu où tout respire le surnaturel et le Divin.

Nous renvoyons ceux de nos lecteurs qui voudraient faire une étude sérieuse sur le Temple de Jérusalem au "Guide" du Frère Liévin, et au savant ouvrage de M. le Comte de Vogüé, intitulé : le "Temple ;" cet ouvrage n'a pas peu contribué à faire la réputation de son auteur.



Dévotion au Sacré-Cœur. — Je vous annonçais dans la correspondance de juin l'approbation des litanies du Sacré-Cœur. La S. C. des Rites, pour répondre aux intentions du Saint Père, a publié une lettre à tous les pasteurs des âmes afin qu'ils répandent parmi les fidèles la dévotion au Sacré-Cœur. Le réveil de la dévotion au Cœur adorable de Jésus ne peut manquer d'attirer des grâces sur la Sainte Eglise et tous ses enfants.

Les fêtes de la Portioncule, de saint Joachim et de Sa Sainteté Léon XIII. — La fête de la Portioncule, si chère à tous les enfants de saint François, a été célébrée avec pompe dans toutes les églises franciscaines de la Ville Eternelle. Le peuple romain, désireux de gagner le grand pardon, se pressait dans nos sanctuaires.

Le Saint Père lui-même entouré de sa cour descendit, le 2 août, dans la chapelle Paolina afin d'y gagner l'indulgence de la Portioncule. Sa Sainteté assista au chant des Psaumes de la Pénitence et à la bénédiction du Très Saint Sacrement. Beaucoup de fidèles se trouvaient sur le passage du Grand Pontife, heureux de l'acclamer comme leur Père et leur Souverain. La santé de l'Auguste Vieillard se maintient. Au sujet du prochain jubilé, le Saint Père écrit à son Eminence le Cardinal Vicaire : « L'année sainte, fertile en remèdes spirituels et en bénédictions pour tous, pourrait-elle passer inaperçue et inféconde pour ceux qui sont appelés à opérer leur propre sanctification, en coopérant à celle des autres. Que nos ecclésiastiques fassent donc leur profit de l'occasion que leur envoie le Seigneur, et qu'ils retrempent dans le recueillement l'esprit de leur vocation. »

Son Eminence le Cardinal Lucide-Marie Parocchi répondit aux désirs du Saint Père en envoyant aussitôt une circulaire à tout le clergé romain.

« Au nom du Souverain Pontife, dit-il, j'invite, sans exception, tous les prêtres de la cité et du diocèse de Rome à faire les exercices spirituels qui commenceront dans la seconde moitié d'août pour se continuer jusqu'aux derniers jours de l'année. »

Puisque, selon la parole de Léon XIII, l'année du jubilé sera fertile en bénédictions, puissions-nous obtenir les consolations divines pour notre vénéré Pasteur, le Père de tous les Pasteurs, le Pontife du Vatican !

Un Séminaire Portugais à Rome. — Une nouvelle qui comblera de joie les catholiques de Portugal est la fondation à Rome d'un Séminaire Portugais. Toutes les nations ont maintenant dans la Ville Eternelle une pépinière florissante de jeunes ecclésiastiques ; le Portugal était privé de ce bienfait, mais grâce aux sages et toujours paternelles sollicitudes de Léon XIII, cette lacune va être comblée. Rome et Lisbonne vont être unies par un nouveau lien.

Nouvelles nominations au Sacré Collège. — On annonce comme imminente au Sacré Collège la nomination de S. E. le Cardinal Vanutelli à la charge de Grand Pénitencier en remplacement du Cardinal Verga décédé, et celle de S. E. le Cardinal di Pietro comme Vice Chancelier ; cette charge était restée vacante par la mort du Cardinal Mertel.

Le Révérendissime Père Général en Autriche et en Hongrie. — Notre Révérendissime Père Général a quitté, le 18 août, la maison généralice saint Antoine pour porter dans toute l'Autriche et la Hongrie les bienfaits de sa visite paternelle. Que Dieu bénisse les pas du Révérendissime Père et nous le ramène bientôt.

La conservation des manuscrits. De toutes parts déjà, on s'est plaint de ce que les manuscrits des deux derniers siècles s'altèrent rapidement par la qualité inférieure de l'encre et du papier modernes. Sa Sainteté Léon XIII s'en est préoccupée et a décidé, paraît-il, de convoquer à l'abbaye d'Einsiedeln, une conférence de chimistes et de bibliothécaires qui seraient chargés d'étudier la question et de trouver un moyen de conserver les livres et les manuscrits.

On sait que l'abbaye d'Einsiedeln possède une splendide bibliothèque.

Puisse cette conférence à laquelle seront envoyés du Vatican des manuscrits déjà altérés, trouver un moyen efficace pour enlever à la destruction une foule de livres et de manuscrits qui sont la richesse de maintes bibliothèques !

Fr. Marie-Antoine





Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Peintres célèbres — Dans un article consacré au souvenir de Mr Charles-Marie Dulac, Tertiaire, la *Revue Franciscaine* nous fait admirer, une fois de plus, l'influence que saint François continue à exercer sur les grandes âmes. « Mr Charles-Marie Dulac, nous dit-elle, a été un grand peintre, ses amis l'ont surnommé le « Giotto français » c'est faire son éloge en deux mots. Ce fut un peintre mystique et religieux, doué d'une intuition artistique supérieure, illuminée par une foi vive et une vie vraiment franciscaine et séraphique. Il fut par dessus tout franciscain, disciple passionné de l'école franciscaine. Tout en lui l'attachait à saint François.

Nos lecteurs savent également que le célèbre tableau, offert en 1897 à Monseigneur Bruchési, archevêque de Montréal, par Mr Hanotaux, alors ministre des affaires étrangères en France, est dû au pinceau de Mr Ernest Laurent dont le goût artistique s'est développé à l'école franciscaine. Son long séjour à Assise lui a inspiré la pensée d'un tableau de saint François. C'est au Patriarche d'Assise qu'il a consacré les prémices de son pinceau. Nous savons qu'il chérit ce tableau comme un père chérit son premier-né et qu'il n'a pu encore consentir à s'en séparer.

Assise. — Pendant le mois de juillet, la plupart des évêques américains du Concile ont visité la Portioncule.

Plusieurs d'entre eux avaient fait leurs études dans les collèges de nos missionnaires. On peut dire à l'honneur de nos Frères Mineurs de l'Amérique du Sud, que les Evêques et les prêtres qui ont étudié chez eux savent *ad unguem* jusqu'aux moindres détails de ce qui s'est passé à la Portioncule, le berceau de la vie franciscaine. C'était avec un grand plaisir que l'on satisfaisait à leur pieuse curiosité. Par exemple : ils voulaient voir l'endroit où saint François faisait planter les choux les racines en l'air, où il se faisait une famille de neige, où il chantait avec la cigale, etc.

(Lettre du R. P. Bernardin O. F. M.)

Le deuxième Congrès du Tiers-Ordre Franciscain, en Belgique, s'est tenu à Bruxelles, les 6, 7, et 8 août 1899. — Le congrès que les Tertiaires de Belgique viennent de tenir à Bruxelles a été marqué par une imposante manifestation de l'esprit du Tiers-Ordre, et par des résolutions propres à en assurer de mieux en mieux la diffusion et à en faire ainsi, d'après les enseignements de Léon XIII, un des plus efficaces moyens de régénération sociale.

A la séance de clôture, qui a été honorée de la présence du Nonce Apostolique S. Exc. M^{re} RINALDINI, le congrès a accueilli avec une vive sympathie la double proposition qu'un de ses membres a exposée, par mandat des Tertiaires de Rome, à savoir, d'après la lettre officielle dont il était porteur au nom du Frère Ministre, M. le comte Santucci, l'un des plus vaillants catholiques de la municipalité de Rome : 1^o l'adhésion au vœu des Tertiaires romains que le Souverain Pontife daigne proclamer *SAINTE ROSE DE VITERBE co-protectrice du Tiers-Ordre*, afin de stimuler l'initiative des grands exemples de dévouement au Saint-Siège, donnés par l'illustre héroïne viterboise : 2^o l'invitation des Tertiaires romains au CONGRÈS INTERNATIONAL du Tiers-Ordre qui aura lieu dans la Ville éternelle en 1900, à l'occasion de l'année jubilaire.

Le congrès des Tertiaires belges a particulièrement souligné de ses applaudissements le désir et l'espoir que la proclamation effective de sainte Rose, comme co-protectrice du Tiers-Ordre, ait lieu précisément à l'occasion du congrès international de Rome.

Saint Pascal Baylon, au Congrès Eucharistique de Lourdes. — Nos lecteurs ont été renseignés sur les détails du congrès eucharistique tenu à Lourdes, du 7 au 11 août. Etudes intéressantes, cérémonies grandioses, vœux en faveur des œuvres eucharistiques, procession triomphale du Saint-Sacrement, tout a été dit.

Les Tertiaires seront heureux de savoir que l'Ordre de saint François était représenté au Congrès par plusieurs religieux et par beaucoup de Tertiaires, prêtres et laïques. Dès le début des travaux, le nom de saint Pascal Baylon, Frère-Mineur, patron des œuvres eucharistiques, a été acclamé. Son patronage a été invoqué à toutes les réunions. Mgr l'Evêque de Liège, président effectif du congrès a bien su, à notre grande joie, mettre notre Saint à la place d'honneur qui lui revient.

Le vendredi 11 août, à la grande procession qui s'est déroulée à travers les rues de la ville de Lourdes, on a remarqué les décorations qui ornaient les murs du monastère des Clarisses. Des bannières, des inscriptions, des guirlandes de verdure, des emblèmes eucharistiques, réjouissaient le regard en édifiant tous les cœurs. Sainte Claire, devant le monastère, sur un trône de fleurs, semblait être sortie de la solitude pour saluer au passage Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Saint Pascal avait sa bannière. Par une coïncidence admirable, le vent propice tournait saint Pascal dans la direction de la procession qui s'avancait.

Pendant que les autres bannières restaient fixées à la muraille, saint Pascal se tournait vers l'Eucharistie et apparaissait de loin à tous les regards. L'image du saint rendait ainsi hommage à Jésus-Eucharistie.

A l'assemblée générale de clôture, un remarquable rapport sur saint Pascal et l'Eucharistie fut lu par le R. P. Thadée, Gardien des Frères Mineurs de Bordeaux.

Un Cardinal Tertiaire. — S. Em. le Cardinal Sourrieu, dont l'Eglise de France pleure la perte récente, avait un véritable culte pour saint François et ne ménagea jamais sa bienveillance à ses enfants et à leurs œuvres. Il aurait voulu, dans chaque grand centre de son diocèse, une maison de missionnaires, car il comptait sur les missions pour régénérer le troupeau dont il était le pasteur. Lorsque nos Pères fondèrent dans sa ville épiscopale l'œuvre du *Pain de saint Antoine*, non seulement il l'encouragea hautement, mais il voulut visiter lui-même les malheureux qu'elle soulage et mêler à la parole divine le bienfait de sa charité personnelle et de ses paternels conseils. Pour les membres du Tiers-Ordre, il montrait une sympathie peu ordinaire. Plusieurs fois sollicité de leur apporter, avec l'édification de sa présence, les conseils de son expérience, il ne se déroba jamais aux invitations qu'on lui adressait. — Lorsque les couvents de Frères Mineurs célébrèrent saint Pascal Baylon, patron des œuvres eucharistiques, il exprima le désir de recevoir l'habit du Tiers-Ordre : son souhait fut immédiatement réalisé. De son lit de douleurs, il répondit avec une admirable piété aux prières liturgiques de la vêtue, récitées non sans émotion par l'humble Frère Mineur qu'il avait appelé.

Le vœu du prince de l'Église est accompli. Les humbles livrées franciscaines recouvrent sa dépouille mortelle sous la pourpre romaine. Mgr Sourrieu est mort comme il avait vécu, en véritable religieux.

Cinquantenaire. — Le cinquantième anniversaire de l'Invention du corps de sainte Claire coïncide avec l'année 1900.

Le 23 septembre de l'année prochaine, auront lieu, à Assise et dans plusieurs villes d'Italie, de magnifiques cérémonies à cette occasion. Déjà des circulaires ont été publiées avec le programme des fêtes. Les Tertiaires s'uniront aux membres du Second Ordre et à ceux du Premier pour célébrer la mémoire de la Séraphique sainte Claire, comtesse de Sasso-Rosso, première fille spirituelle de saint François d'Assise et fondatrice de l'Ordre des Clarisses ou Pauvres Dames.

En 1850, Sa Sainteté Léon XIII, alors Archevêque-Evêque de Pérouse, assistait à la recherche du corps de l'illustre Sainte : de sa main il retirait l'urne en marbre où se trouvaient les précieux restes. Et voilà que, Souverain Pontife, gouvernant l'Église depuis vingt-trois ans, dans la quatre-vingt-orzième année de son âge, il pourra prendre part, au Vatican, à ce touchant jubilé. La circulaire dit à ce sujet : « Ne dirait-on pas que les os de Claire ont la vertu de prolonger l'existence, comme jadis ceux d'Elisée avaient la vertu de rappeler les morts à la vie ? »

CANADA

Saint-Sauveur de Québec. Jeudi, 24 août, les Tertiaires de Saint-Sauveur de Québec se réunissaient dans leur chapelle de Lourdes, pour l'ouverture d'un Triduum solennel préparatoire à leur pèlerinage au Cap de la Magdeleine, fixé au dimanche, 27.

Sur l'invitation du Rév. Père Chevrier, O. M. I., Directeur de cette Fraternité et organisateur de ce pieux voyage, le Rév. Père Augustin, prêtre franciscain, avait bien voulu mettre à la disposition des pèlerins, pendant ces trois jours, ses conseils charitables.

Nous regrettons de ne pouvoir parler plus longuement ici de bons avis, si paternels et pratiques. Il faut nous contenter de dire que la grande piété qui s'est manifestée, à cette occasion, est la meilleure preuve que chacun les a goûtés et s'est efforcé d'en profiter le mieux possible.

Au second jour du Triduum, grande solennité, afin de célébrer dignement saint Louis, le royal Patron des Frères ! Il y eut, le matin, communion générale des deux Fraternités : le soir, à 7^h₄, réunion, rehaussée encore par la présence du Rév. Père Frédéric si justement vénéré par toute la famille franciscaine. Le Rév. Père nous a donné le sermon, et ainsi a manifesté sa satisfaction de se retrouver, après une longue absence, au milieu de notre belle et florissante Fraternité, sœur aimée des Fraternités de Québec. Satisfaction également réciproque de la part de toute l'assistance et révélée par un air de contentement qui rayonnait sur tous les fronts !

Le Rév. Père a présidé ensuite à la Prise d'Habit et a donné l'Absolution Générale qui fut suivie d'un salut solennel, pendant lequel nos choristes exécutèrent, avec succès, les plus beaux chants.

Ainsi préparé, notre pèlerinage ne pouvait que réussir : et il a été, de l'aveu de tous, un véritable succès : plus de 1300 pèlerins — édifiants autant par leur piété que par le grand nombre. Exercices nombreux et pleins de célestes consolations. — Température des plus agréables ! — Les pèlerins en profitèrent le mieux possible et Dieu seul sait par quels trésors de grâces la Vierge du Cap a voulu récompenser le dévouement de ses fidèles serviteurs.

Notre chœur de chant, disons-le à sa louange, a maintenu, comme toujours, sa bonne réputation et nous a fait entendre pendant la Messe et au Salut les plus suaves accords.

Enfin, et pour résumer, grande et belle journée ! Les Tertiaires sont fiers de ce succès qu'ils doivent surtout au dévouement de leur Père Directeur, dévouement infatigable pour lequel ils sont heureux de lui dire : Merci !

Sr. Ste Rose de Lima.

Montréal. — Réalisant en cela un des vœux émis dans différents Congrès du Tiers-Ordre, en France, les Frères Tertiaires de Montréal possèdent enfin leur *catalogue* imprimé comprenant les noms, occupations et résidence de tous les membres appartenant aux deux Fraternités de saint François d'Assise et de saint Joseph.

Nul doute que ce petit livre mis par le Discretiaire entre les mains de tous les frères ne resserre les liens de Fraternité qui

existent déjà entre eux. Il est à souhaiter que toutes les Fraternités importantes imitent ce bon exemple.

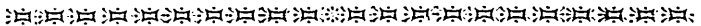
Pèlerinage à Notre-Dame du Cap. -- La veille de la Nativité de la Très Sainte Vierge, 7 septembre, les Sœurs du Tiers-Ordre de Montréal étaient réunies aux pieds de Notre-Dame du Cap. Le pèlerinage a été exceptionnellement beau et édifiant. Le soleil qui nous avait refusé, les années précédentes, ses radieuses splendeurs, nous les a prodiguées cette année et certes, la fête est plus belle quand il se met de la partie, quand il permet à la procession de se déployer majestueuse et grande, quand il permet à la foule de parcourir le touchant chemin de croix qui se dresse aux bords enchantés du grand fleuve. Cette année, le temps nous a permis tout cela : nous en remercions Marie. Mais le véritable astre du jour c'est elle, la Vierge du Cap, illuminant le fond de nos âmes, réchauffant nos cœurs refroidis ou attiédés par le contact du monde. Car, devant la statue de la douce Madone, on se sent transporté dans une région supérieure, bien près du ciel ; les bruits vains et trompeurs de la terre s'arrêtent à la porte du sanctuaire, expirent là pour ne pas troubler la douce conversation, les épanchements du cœur, les suppliantes prières des enfants à leur Mère chérie. L'ordre parfait, le recueillement continuel ont favorisé les élans de la piété. On ne rapporte de ce jour béni qu'un regret, c'est qu'il se soit écoulé si rapidement, mais aussi les ineffables joies que l'on goûte en ces heures délicieuses font naître au cœur le désir ardent de revenir pour les goûter encore, elles font rêver aux heures éternelles du ciel, où la vue et la présence de Marie seront une partie de notre bonheur sans fin. Nous reviendrons, ô Marie, dans votre sanctuaire si pauvre, si simple, si humble, mais si rempli des célestes parfums des roses de vos mystères : nous reviendrons recevoir encore votre maternelle bénédiction qui fortifie et console. Au revoir, bonne Mère ! au revoir ! à l'année prochaine. P. A.



Chronique de S. Antoine

Le Bref de saint Antoine et les décisions de Rome. — Par un décret en date du 26 mai 1898, mais publié tout récemment, la Sacrée Congrégation des Indulgences a condamné diverses feuilles, en papier ou en toile, contenant, outre un texte du Bref de saint Antoine légèrement « modifié, » certaines adjonctions arbitraires ou gratuites. Conformément, du reste, à un « Monitum » du R^m Père Général des Frères-Mineurs, inséré dans les *Acta Ordinis* d'avril 1897, il résulte de ce décret que la formule authentique et *approuvée* du Bref Antonien consiste exclusivement dans ces paroles : *Ecce crucem Domini : fugite, partes adverse. Vicit leo de tribu Juda, radix David, Alleluia*, et que, d'autre part, l'indulgence dont il est véritablement enrichi est celle de cent jours d'indulgence; une fois le jour, accordé par Sa Sainteté Léon XIII, par rescrit du 21 mai 1892.

Des mesures vont être prises pour faire imprimer, là où il est besoin, de nouvelles feuilles du Bref, entièrement conformes à l'avertissement du R^m Père Général et aux instructions de la Sacrée Congrégation.



FAVEURS DE SAINT ANTOINE

Remerciements à saint Antoine de Padoue, pour une grâce obtenue après la promesse de la publier dans la *Revue*.

J. P. R. abonné.

On remercie saint Antoine, pour des faveurs obtenues après avoir promis de les publier dans la *Revue*, et de procurer du pain aux Pauvres.

Remerciements à saint Antoine pour des objets retrouvés, avec la promesse de le publier dans la *Revue*.

Merci à saint Antoine pour des faveurs obtenues après lui avoir promis du pain pour ses pauvres. Une novice.

Une grâce obtenue par saint Antoine de Padoue, avec la promesse de la faire publier dans la *Revue*.

Je viens m'acquitter de ma dette de reconnaissance envers saint Antoine. J'ai obtenu que mon mari conserve sa place, avec la promesse d'un pain par mois pour ses pauvres, et de le faire paraître dans la *Revue*. Une Tertiaire, C. L.

Remerciements à saint Antoine, qui m'a fait trouver un loyer convenable et m'a obtenu plusieurs faveurs. Un Tertiaire.

Une dame remercie saint Antoine pour deux faveurs obtenues après la promesse de lui donner du pain pour ses pauvres et de le faire publier dans la *Revue*.

Montréal. — 27 mai 1899. Par la dévotion des treize mardis, j'ai obtenu de saint Antoine de l'ouvrage pour un pauvre père de famille, j'avais promis de le publier dans la *Revue*.

Une Tertiaire.

— 31 mai 1899. Ayant contracté un mal d'yeux assez grave provenant du défaut de lumière, qu'exigeait mon emploi, je me suis recommandée à saint Antoine de Padoue et aux âmes du Purgatoire, promettant une offrande et la publication de cette faveur dans la *Revue*. Dès ce moment j'ai senti un soulagement. Je remercie le bon Dieu de cette faveur et de plusieurs autres. C. L. D.

— 3 juin 1899. Remerciements et reconnaissance à saint Antoine et à saint Joseph pour des grâces obtenues par leur intercession. Entre autres, succès dans un examen important, et de plus, la paix ramenée au sein d'une famille souvent en désaccord. L. M.

— Je souffrais depuis deux ans de l'hydropisie. Après avoir essayé, mais toujours en vain, plusieurs remèdes, il me vint à la pensée de recourir à notre bon saint Antoine de Padoue. Je commençai donc une neuvaine en union avec une communauté religieuse. Voyant qu'il n'y avait encore aucun changement, nous commençâmes une seconde neuvaine. Je promis trois messes pour les âmes du Purgatoire, ainsi que de travailler pour les pauvres et enfin de publier cette faveur, si j'étais exaucée, dans la *Revue* du Tiers-Ordre et dans le *Messager* du Très-Saint-Sacrement. Et maintenant je suis heureuse de m'acquitter de ma promesse, je suis entièrement guérie. A. B. Tertiaire.

— Ayant manqué à mes promesses envers saint Antoine, j'avais perdu ma place, j'ai fait de nouveau une neuvaine des treize mardis et donné pour l'œuvre des pains de saint Antoine, j'ai obtenu mon ouvrage.

Mille remerciements à notre saint protecteur. Z. L.

— 8 juin 1899. Reconnaissance à saint Antoine de Padoue pour faveurs obtenues.

Hôtel-Dieu. — J'avais promis de faire publier dans des *Annales* quelconques des actions de grâces pour une guérison

obtenue. Cette faveur ayant été demandée pendant plusieurs années et par toutes sortes de dévotions, je ne saurais dire à l'intercession de quel Saint, nous en sommes particulièrement redevables, mais la malade l'attribue à saint Antoine de Padoue.

Sr. L.

Sainte-Anne des Plaines. — 1^{er} juin 1899. Remerciements à saint Antoine de Padoue et à la bonne sainte Anne pour deux grâces obtenues après avoir promis de les faire publier dans la *Revue* et aussi avec promesse de pain pour les pauvres de saint Antoine.

Une Tertiaire.

Saint-Ambroise. — 11 juin 1899. Il y a deux ans que mon petit garçon souffrait d'une grande faiblesse de nerfs qui le rendait incapable de quoi que ce soit. Saint Antoine fut prié et ce ne fut pas en vain. Après avoir promis de faire mettre la guérison dans la *Revue* et offert une obole pour ses pauvres, il nous obtint la grâce désirée.

Reconnaissance et amour à ce grand thaumaturge !

Dame J. D.

Saint-Rémi. — Je viens offrir au bon saint Antoine ma reconnaissance pour plusieurs faveurs et surtout pour la guérison d'une personne qui m'est bien chère. Après avoir employé tous les remèdes et consulté plusieurs médecins, toujours inutilement, je me tournai vers le bon saint Antoine et lui demandai la guérison de cette personne avec la promesse de le faire publier dans la *Revue*.

O. L.

Montmagny — Deux faveurs obtenues par l'intercession de saint Antoine en promettant de les faire inscrire dans la *Revue*.

Mad. X. B.

Montréal. — Remerciements à saint Antoine pour grâce accordée avec promesse de publier dans la *Revue*. Une abonnée A. M.

— Je ne saurais trop remercier saint Antoine de Padoue pour une grande faveur que je lui dois. J'avais promis de la publier.

Une Zélatrice du Tiers-Ordre.

— Grâces et remerciements à saint Antoine pour succès obtenu, après la promesse de faire publier dans la *Revue*.

Z. M. L.

— Reconnaissance et amour à saint Antoine pour grâce importante obtenue après promesse de la faire publier, de faire dire trois messes et quelques neuvaines. Une abonnée de la *Revue*.

— Le bon saint Antoine m'a obtenu une grande grâce : je lui demande pardon d'avoir tant retardé à la faire publier.

S. F. de I., Tertiaire.

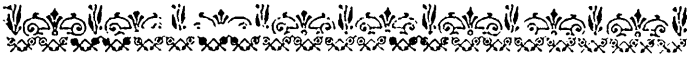
Ville Joliette. Actions de grâces à saint Antoine de Padoue pour faveur obtenue.

Une Tertiaire.

Ste-Anne de Bellevue. — Une dame de Sainte-Anne de Bellevue remercie saint Antoine de Padoue pour une grâce obtenue.

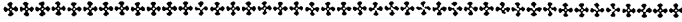
Saint-Charles. — Merci à saint Antoine pour la guérison de deux de mes enfants, après la promesse de publier dans la *Revue* et de donner vingt-cinq centins pour le Pain des Pauvres.

W. G., Tertiaire.



Monsieur B. A. T. de Montigny

TERTIAIRE DE St. FRANÇOIS



Nous avons déjà fait part à nos lecteurs de la mort de M. B. A. T. de Montigny, arrivée le mois dernier, en la fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge Marie. En leur communiquant quelques touchants extraits du testament de l'illustre défunt, nous leur annoncions une notice plus étendue. Si modeste que soit notre *Revue*, elle doit à cette noble figure quelque chose de plus qu'une indication nécrologique ordinaire.

Monsieur de Montigny avait sans doute été peiné de constater le misérable respect humain avec lequel, parfois, des parents mondains cachent à leurs semblables le titre de Tertiaire dont les défunts, durant leur vie, se faisaient un titre de gloire. Aussi a-t-il recommandé avec soin de signaler ce titre dont s'honoraient les papes et les empereurs, dans les notices biographiques qu'on pourrait publier sur son compte.

Il appartient à la *Revue du Tiers-Ordre* de répondre spécialement au désir du frère défunt.

Monsieur Benjamin Antoine Testard de Montigny, fils du Lieutenant-Colonel Casimir de Montigny ex-membre du Parlement Canadien, naquit à St-Jérôme, le 6 octobre 1838. Il fit son cours d'études classiques au collège de Joliette, puis s'adonna à l'étude du droit. Il entra au barreau en 1859.

En 1860, son âme généreuse entendit l'appel de Lamoricière demandant des bras pour le soutien de la plus sainte des causes. Abandonnant un avenir brillant qui s'ouvrait devant lui, quittant et famille et patrie, il alla défendre les Etats Pontificaux contre les envahisseurs sacrilèges, prêt à donner son sang pour le droit, la justice et la religion. M. de Montigny fut le premier zouave canadien. Il resta deux ans au service du Saint-Siège, refusant toute promotion pour rester simple soldat.

Revenu au pays, il reprit l'exercice de sa profession et bientôt sa connaissance approfondie des lois, sa droiture, son mérite le désignèrent pour la magistrature. En 1872, il fut nommé magis-

trat stipendiaire du district de Terrebonne et, en 1880, il était recorder de la cité de Montréal.

Tous s'accordent à louer son intégrité, mais il y avait plus que cela, il considérait son emploi délicat d'un œil surnaturel, et c'était avec une espèce de culte qu'il en remplissait les fonctions. « Mon Père, me disait-il un jour, je suis ici comme un prêtre au confessionnal. Que de misères de toutes sortes s'étalent devant moi, et, si en public je dois rendre la justice, dans l'intime de mon bureau je dois consoler, fortifier, soutenir, faire luire les pensées de la foi ! »

Ses appartements privés à l'Hôtel de Ville avaient une décoration fort originale : ils révélaient son culte pour le passé ; là, il avait toujours devant les yeux les grands souvenirs de sa vie, tout particulièrement le portrait du Pape et son équipement de zouave.

Dans sa longue carrière de magistrat, il ne s'est pas seulement distingué par cette droiture reconnue de tous, il a laissé encore en de nombreux écrits la mesure de son érudition et de son sens pratique.

Les éloges sympathiques et les notes biographiques ont surtout fait ressortir en lui l'illustre magistrat, le zouave plein de bravoure, le colonisateur intrépide, l'ami plein de délicatesse, l'homme abordable, toujours affable envers tous : nos lecteurs aimeront à le connaître plus intimement comme Tertiaire de saint François.

Son testament nous a révélé dans quelle estime il tenait le Tiers Ordre de saint François, il en faisait son plus grand titre de gloire, mais il n'était pas nécessaire d'attendre que les sceaux de ce testament fussent brisés, pour connaître ses sentiments à ce sujet. Il ne craignait pas de publier, devant les plus hauts dignitaires, son titre d'enfant de saint François, son bonheur d'être le soldat d'une telle milice : et parfois sa conversation sur ce sujet devenait une véritable prédication sur les avantages et les gloires de ce saint Ordre, qui finissait par une exhortation véhémement à suivre l'invitation du Souverain Pontife et à profiter de si grands trésors. M. de Montigny eut beaucoup à souffrir tant physiquement que moralement : de son aveu, le Tiers-Ordre lui fut un véritable soutien, une puissante consolation. Le Saint Office des Tertiaires (il me l'a dit lui-même) apportait toujours à son cœur une nouvelle force, une plus grande résignation.

Il était entré dans le Tiers-Ordre en 1884, et avait fait profession le 8 décembre 1885. Plusieurs charges lui furent confiées d'abord dans la Fraternité de saint François, puis dans celle de saint Joseph qui siège à N.-D.-des-Anges, dont il devint membre, lors de la division des Fraternités en 1894, et dans laquelle il remplissait à sa mort la charge de frère assistant-ministre.

En ces derniers temps il lui était impossible d'assister aux réunions mensuelles, mais son cœur était vraiment attaché aux saintes pratiques de l'Ordre qu'il avait embrassé avec enthousiasme et qu'il estimait si hautement. Plusieurs fois il a appelé les fils de saint François près de son lit de douleur et a exigé pour dernier vêtement, dans lequel il a voulu attendre le jour du grand réveil, la bure franciscaine. Son exemple montre aux grands de ce monde que l'honneur d'être enfant de saint François, non seulement convient à leur rang, mais leur donne plus de noblesse que leurs vains titres et leur éphémère grandeur. Que les frères en saint François de l'homme qui vient de disparaître de ce monde pour entrer dans un monde meilleur, se souviennent de ses exemples, et n'oublient pas sa mémoire !

Fr. ANGE-MARIE, O. F. M.



Errata.— Une erreur presque impardonnable s'est glissée dans le dernier numéro de la *Revue*. Dans un entrefilet (page 300) on confondait ensemble le Sancto Bambino et l'Enfant Jésus de Prague. Ce sont deux dévotions bien distinctes. Le Sancto Bambino est vénéré à Rome, dans l'église franciscaine de l'*Ara-Celi* et l'enfant Jésus de Prague, dans l'église des Carmes à Prague en Bohême.



NÉCROLOGIE

Montréal. — Fraternité de N-D des Anges. — D^{me} Franchère, née Vitaline Ménard, en religion, Sr. Rose de Lima, décédée le 12 août 1899, à l'âge de 77 ans, après 111 années de profession. Elle était membre du Discréttoire depuis l'origine de la Fraternité.

Hospice Saint-Jean de Dieu. — Adélard Côté, en religion, Fr. Joseph, décédé le 31 juillet 1899.

Hôtel-Dieu. — Marie-Louise Lecompte, en religion Sr. Ste Colette, décédée le 13 août 1899, à l'âge de 75 ans, après 3 années et 7 mois de profession dans le Tiers-Ordre de N. S. P. saint François, et 5 années, au service de l'Hôtel-Dieu.

À l'époque de la vie où tout encore semble nous sourire, à 20 ans, M^{lle} Lecompte, répondant à un secret appel de l'Esprit-Saint, voue ses plus tendres années aux soins des malades de l'Hôtel-Dieu, maison bénie dans laquelle tant d'âmes d'élite se sanctifient dans l'oubli et l'abnégation.

Douée d'une grande piété et d'une rare habileté à se concilier les esprits, Sr. Ste Colette sait en peu de temps trouver le chemin du cœur d'un moribond et lui inspirer un peu de cette résignation à la volonté divine qui brille en tous ses actes. Ce témoignage d'une sœur le démontre assez : — « S'il se présente un cas difficile, dit-elle, nous nous empressons de recourir à Sr. Ste Colette, persuadées qu'elle seule saura vaincre les répugnances du malade. »

Que dire de sa régularité, de son zèle infatigable et de son énergie à combattre l'impatience, surtout pendant la maladie qui doit la conduire au tombeau : là, plus qu'ailleurs, éclate sa vertu et surtout sa résignation : « Je suis prête, dit-elle à la sœur qui la veille, à mourir, si c'est le bon vouloir de mon doux Maître ; cependant, si je recouvre la santé, oh ! comme j'augmenterai de zèle pour lui prouver mon amour. »

Mais le Très-Haut jugeant sans doute son âme mûre pour le ciel, lui permet de rompre ses chaînes, au grand regret de ses sœurs, lesquelles lui portaient une réelle affection : le 13 du mois d'août, telle qu'une colombe, elle s'envole dans la patrie céleste, laissant derrière elle le parfum de sa charité.

Fraternité de Saint Antoine de Padoue. — Madame Alfred Coderre née Henriette Boisseau, en religion Sœur Marie du Perpétuel-Secours, décédée le 19 août 1899, à l'âge de 30 ans, après 5 mois de profession.

Il y a à peine quelques semaines que l'ange de la mort a passé dans nos rangs, enlevant plusieurs de nos bien-aimées sœurs en saint François, et déjà il revient encore parmi nous cueillir une des belles fleurs de notre terre.

Cette perte est pour nous une épreuve qui nous allige d'autant plus que nous comptions beaucoup sur son dévouement, sa bonne volonté et ses talents brillants, dont elle a donné des preuves en maintes occasions.

En toutes choses, elle s'oubliait elle-même pour rendre service à la Fraternité. Directrice et organiste, en second, de notre chœur de chant, elle aimait la musique sacrée et ne ménageait pas sa peine pour en assurer la parfaite exécution. Déjà malade et bien faible durant notre dernière retraite, elle ne craignit pas de se dépenser quand même pour embellir et relever nos réunions : chantant elle-même, on peut le dire, jusqu'au dernier soupir.

Le souvenir de sa piété, de son amabilité, en un mot de ses vertus, restera imprégné dans nos cœurs, comme un parfum précieux qui durera toujours.

Sr. Secrétaire.



R. M. l'Abbé Ambroise Martial Jafard

Curé de la Baie Saint-Paul, Fondateur et Supérieur

DE L'INSTITUT DES

Petites Sœurs Franciscaines de Marie

CE digne et saint prêtre, tertiaire depuis longtemps, avait toujours eu en grande estime les institutions franciscaines. Répondant à l'appel du Souverain Pontife, il s'était lui-même enrôlé sous la bannière du Pauvre d'Assise, et avait voulu faire bénéficier les âmes confiées à sa vigilance des avantages spirituels et des bienfaits temporels que le Tiers-Ordre franciscain offre à tous ses membres.

Prêtre selon le cœur de Dieu, il avait compris cette parole *Sacerdos alter Christus*, le prêtre c'est un autre Jésus-Christ. Aussi se plaisait-il, de préférence, auprès des petits et des humbles ; les malades et les déshérités de la fortune étaient assurés de trouver dans le cœur de ce prêtre un consolateur, un ami, un père. Dans son zèle inspiré par l'esprit de Dieu, il conçoit le projet d'ouvrir aux malheureux un asile, où, avec le soulagement des souffrances corporelles, leur seraient prodiguées les consolations qui, réconfortant l'âme, lui permettent de souffrir avec profit les peines et les douleurs apportées sur la terre par le péché originel. Mais quels seront les Anges consolateurs des pauvres de Jésus-Christ ? Qui donc consentira à se dévouer auprès de ces malheureux privés de la raison ou en proie à toutes les infirmités de la vieillesse ? Tout autre que Monsieur l'abbé Ambroise aurait peut-être hésité, mais ce saint prêtre, animé d'un esprit vraiment sacerdotal, voit dans l'homme que le Christ lui-même marqua au 13^{me} siècle des stigmates sacrés de la Passion, un Père qui communique à ses enfants l'esprit de sacrifice et d'abnégation, et aussitôt Monsieur le Curé de la Baie Saint-Paul fait venir pour les placer à la tête de l'hospice Ste Anne, les Petites Sœurs Franciscaines de Marie, dont il sera le Fondateur et le Père. Seul Dieu connaît les peines et les angoisses que le cœur de ce saint Prêtre eut à endurer, seul aussi Dieu connaît les sacrifices qu'il s'imposa, et les filles de François d'Assise, pour s'affermir dans l'esprit séraphique, n'ont qu'à regarder celui qui sur la terre fut pour elles une véritable Providence.

Dequies un an, la pensée de la mort ne le quittait plus. Tous ses actes se ressentent de cette pénible pensée : il prépare tout en prévision de ce grand voyage. En tertiaire modèle, il règle ses dernières volontés et met ordre à ses affaires.

Pourtant, cette précieuse existence, qui avait prodigué tant de bienfaits autour d'elle, qui avait été si laborieuse et si remplie de bonnes œuvres, semblait promettre de longs jours encore.

La famille religieuse qu'il avait créée et dont il était vénéré à tant de titres, pouvait, devant l'âge peu avancé et la forte constitution de ce vénérable prêtre, espérer le conserver longtemps. L'entourant de soins et de filiale

affection, elle eût voulu le voir jouir de son œuvre, laquelle se raffermissait et se dilatait de jour en jour. Mais la mort impitoyable est venue broyer ce rude travailleur. Il est tombé, comme le soldat sur la brèche, les armes à la main, se dépensant jusqu'au dernier souffle pour le bien des âmes et l'avenir de sa chère communauté. — Sa Communauté !! c'était son unique pensée : un autre cœur sacerdotal le remplacerait auprès de ses paroissiens désolés ; mais qui, comme lui, aimerait son jeune Institut, ses pauvres, ses vieillards, ses missions naissantes, ses orphelins ?? Qui le remplacerait auprès de ses religieuses éplorées qui sont là, l'entourant de leur dévouement et le disputant à la mort. ! « Monseigneur » disait-il à Sa Grandeur Mgr Labrecque, qui avait eu la délicatesse de lui consacrer les quelques jours de repos, qu'il s'était ménagés, « Monseigneur, si je désire vivre, c'est pour mon petit Institut, si jeune encore ! »

Tous ceux qui l'ont approché pendant cette maladie si douloureuse, ont été constamment édifiés de ses vertus. C'était une mortification constante de ses goûts, de ses inclinations, qui lui faisait accepter sans montrer aucune répugnance les remèdes les plus désagréables ; une patience à toute épreuve au milieu des plus cruelles douleurs, une résignation entière à la sainte volonté de Dieu, demandant la vie, mais acceptant la mort, enfin une piété sincère et profonde qui édifiait tous ceux qui eurent le bonheur de l'approcher.

Il demande lui-même les derniers Sacrements. Rien n'était plus beau et plus émouvant que de voir ce vénérable malade, attendant et recevant avec une foi vive et ardente la visite du Maître bien-aimé. L'heure de la délivrance a sonné. C'est au moment où les Frères-Mineurs et les Clarisses chantent dans le silence de la nuit les gloires et le triomphe de sainte Claire que Monsieur l'abbé Ambroise rend sa belle âme à Dieu. Ce jour était aussi le dixième anniversaire de la Fondation de l'Institut des Petites Sœurs Franciscaines. Dieu avait voulu, il nous semble du moins, montrer combien il avait pour agréable l'œuvre de son serviteur en permettant qu'un Père du 1^{er} Ordre franciscain assistât aux derniers moments de ce vrai fils de saint François. Cette heureuse coïncidence frappa toute la paroisse. Elle fut une bien grande consolation pour Monsieur l'Abbé Edm. Fafard, curé de Saint-Joseph de Lévis (Québec), en la personne duquel nous pûmes apprécier ce que peut dans un cœur l'amour fraternel pour un frère que Dieu ravit à l'affection.

Ses filles spirituelles ne le quittèrent pas un instant. Avec une profonde douleur, tempérée par une généreuse résignation, elles ont fait leur sacrifice et remis à la terre ce qui restait de celui qui fut leur Père, leur Fondateur, leur Providence ici-bas. Elles ont gardé son cœur, ce cœur qui n'a battu que pour Dieu et les pauvres, et qui a tant souffert des hommes et des choses.

Qu'il fait bon d'être chrétien ! L'âme, s'élevant au-dessus de la terre, retrouve dans le sein de Dieu cette âme si chère qui vit maintenant de la véritable vie.

Son œuvre ne meurt pas. Puisse bientôt cette petite branche se greffer sur le tronc toujours jeune et vigoureux de l'Arbre Séraphique, grandir à son ombre, se développer et produire en son temps les fruits de sainteté qu'exige le Céleste Jardinier !